

AGRICULTURE ET VILLE : DES RELATIONS SPATIALES ET FONCTIONNELLES EN RÉAMÉNAGEMENT

Une approche diachronique

[Monique Poulot](#)

GREP | « Pour »

2014/4 N° 224 | pages 51 à 66

ISSN 0245-9442

DOI 10.3917/pour.224.0051

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-51.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour GREP.

© GREP. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Monique POULOT

Université de Paris Ouest Nanterre

Agriculture et ville : des relations spatiales et fonctionnelles en réaménagement Une approche diachronique

Les relations entre l'agriculture et la ville tiennent de l'évidence puisque la ville « ne produit pas elle-même les moyens de sa subsistance alimentaire » (Ascher, 2001) : la littérature contemporaine parle ainsi de « naked cities » (Steel, 2009) ou « hungry cities » (Zukin, 2009). Si ces relations de type fonctionnel ont toujours existé, elles se sont exprimées différemment selon les époques, en lien aussi avec les évolutions techniques. Notre propos est ici d'évoquer ces relations d'un point de vue diachronique à l'heure où « le retour de l'agriculture » dans la ville est devenu une réalité (Déroit, Montréal, etc.) au point de s'imposer comme une question de recherche.

Avant la révolution des transports ces relations fonctionnelles signifiaient surtout des relations spatiales, notamment avec les ceintures de cultures de produits frais et les banlieues agricoles. Comme l'écrit Michel Philipponneau en 1956 pour replacer les enjeux de son étude sur *La vie rurale de la banlieue parisienne*, « [...] à toutes les époques et sous tous les climats, la ville fait naître à ses portes une zone

de cultures spécialement destinées à l’approvisionnement en produits frais ». L’après seconde guerre mondiale marque une rupture majeure si bien que les études des années 1990 évoquent des agricultures autour des villes en voie de disparition à l’issue d’un découplage croissant entre bassins de production et bassins de consommation avec l’élargissement des aires de chalandise et la transformation-modernisation des filières d’approvisionnement (Brunet et Charvet, 1994).

Les évolutions actuelles augurent de nouvelles relations socio-spatiales, économiques et symboliques. L’étalement de la ville conduit à une ruralisation de cette dernière qui inclut désormais des fragments majeurs de campagne, notamment dans l’espace dit périurbain¹ qui, dès l’entre-deux-guerres aux États-Unis et depuis les années 1960 en France n’a cessé de s’épanouir. Parallèlement, les crises alimentaires des trente dernières années ont replacé la question agricole au cœur des questionnements politiques : la production locale, susceptible d’être suivie, connue et reconnue est considérée comme moins suspecte. Enfin dans le référentiel triomphant du développement durable, une production relocalisée participe des formes de transition énergétique, en diminuant les kilomètres transports que la mondialisation des produits agricoles avait largement accrus. Dans le cadre de métropoles réunissant désormais ville dense et ville étalée, l’agriculture retrouve ainsi une place. Dans ce « retour de l’agriculture » autour et dans la ville, « le préfixe *re-* ne désigne pas un processus » identique à celui de la fin du XIX^e siècle avec les ceintures maraîchères et la multiplication des jardins ouvriers, « il exprime la [...] nouveauté de la relation : de nouveaux référentiels de production, de nouveaux objectifs et un nouveau lien » (Rieutort, 2008) pour inventer de nouvelles constructions territoriales agri-urbaines.

La ville et ses ceintures maraîchères : le modèle de Von Thünen au prisme de la rente foncière

De l’organisation auréolaire de l’agriculture autour des villes : une agriculture spécifique pour la ville

L’agriculture autour des villes, quelle que soit leur taille, a longtemps présenté, jusqu’au XX^e siècle, des caractéristiques fortes par rapport aux autres formes d’agriculture, symbolisées par les ceintures de cultures de produits frais. De fait, les besoins du marché de consommation que constitue la ville ont suscité et stimulé certaines combinaisons agricoles dont le développement tient tant à

¹ Définition INSEE, Zonage en aires urbaines 1996, revu en 2000. Deux types de périurbains sont distingués, les « couronnes périurbaines » et les « communes multipolarisées », associant indistinctement communes rurales, villes isolées ou unités urbaines mais ayant 40 % ou plus de leurs actifs résidents navetteurs pour des raisons d’emploi.

la proximité urbaine qu'à des modes de consommation particuliers quand les moyens de transport restaient limités et peu rapides. Tous ces éléments contribuent à l'émergence, à côté d'agriculteurs plus généralistes émergeant à d'autres types de production, d'un véritable corps d'agriculteurs « spécialistes » des cultures pour la ville utilisant des techniques originales (cultures hâtées sous châssis, épandage des boues urbaines) et regroupés dans des organisations professionnelles spécifiques.

En France, notamment pour la région parisienne, cette agriculture s'est mise en place à partir du XVI^e siècle², jouissant de privilèges commerciaux accordés par la monarchie soucieuse de l'alimentation des citadins, bénéficiant de progrès techniques souvent initiés dans les parcs aristocratiques (Quellier, 2003) pour atteindre son apogée au XIX^e siècle. Si ces ceintures n'ont jamais été parfaitement dessinées autour de Paris du fait du site de convergence hydrographique, avec des extensions dans les différentes vallées, en 1892 elles comportent 10 000 ha de légumes de plein champ, 7 500 ha de légumes secs et 30 000 ha de pommes de terre. Les autres villes françaises montrent un décalage dans le temps puisqu'à Lyon les superficies consacrées aux légumes et aux vergers culminent à la veille de la première guerre mondiale (Sceau, 1995) et dans les années 1930 à Toulouse avec plus de 2000 ha (Brunet, 1965). Cette agriculture, produit de l'histoire des villes, connaît dès son origine des déplacements fréquents au gré de l'extension urbaine, abandonnant même à Paris ses terroirs primitifs, les fameux marais pour s'installer sur des terres labourables, reconduisant toujours plus loin l'anneau de cultures spécialisées qui entoure la ville : « L'ancienne zone maraîchère s'élargit progressivement vers l'extérieur au cours du XVII^e siècle. [...] et à « la fin du XIX^e siècle, c'est [...] à 10 km du centre de la ville, que se groupent, avec les laitiers-nourrisseurs, presque tous les jardins maraîchers et une bonne partie des établissements d'horticulteurs. Au-delà de cette zone, les établissements de spécialistes caractérisent encore l'économie agricole de certains secteurs mais les cultures paysannes prennent la première place » (Phlipponneau, 1956).

Ces relations spatiales et fonctionnelles participent de relations plus larges entre la ville et la campagne nouées au fil des siècles, liées aux investissements urbains dans la terre (Brunet, 1965). Les propriétés citadines, repérables surtout jusqu'au XX^e siècle, correspondent à trois objectifs principaux : recherche de placement, visée spéculative, investissement de prestige ou de villégiature. Si dans la pratique de la terre-placement, la ville n'est qu'indirectement présente, les deux autres formes de propriétés urbaines se font plus interventionnistes,

2 Les premiers « marais » (marécages mis en culture légumière) datent du XII^e siècle à Paris ; le terme « maraîcher » est plus tardif, employé au XV^e et devenant exclusif au XVII^e siècle.

marginalisant ou confortant certaines productions ou concourant à une implantation résidentielle – sorte de périurbanisation avant la lettre. L'essentiel des propriétés urbaines de type spéculatif se concentre notamment sur des terres portant des cultures à forte visée commerciale, depuis les marchés locaux jusqu'à l'international, cette propriété urbaine jouant un rôle actif dans les mutations agricoles (gain de nouvelles terres, adoptions de techniques modernes, améliorations culturelles...).

La rente foncière comme modèle explicatif

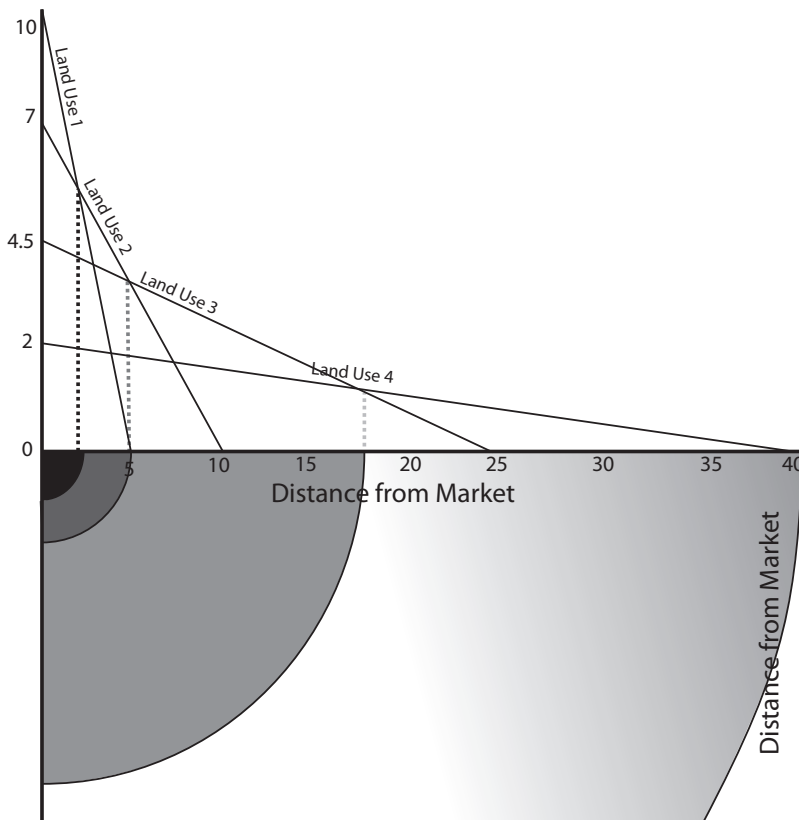
Ces différentes relations en appellent toutes à la rente foncière, notion centrale dans le lien entre ville et campagnes. En Bas Languedoc, l'ampleur des prélèvements constitue le fondement de l'économie régionale : chaque flambée du prix du vin se transmet à la ville et chaque dépression est suivie de faillites et de chômage (Dugrand, 1963). Il en est de même en Alsace où la richesse des villes sous-vosgiennes s'appuie sur une agriculture locale commercialisée qui nécessite des organismes d'amont et d'aval (Rochefort, 1960).

Le hobereau allemand J.H. Von Thünen (1783-1850), propriétaire d'un grand domaine de 465 ha en Prusse, a le premier dégagé un certain nombre d'éléments susceptibles d'influer sur les modes d'utilisation du sol d'une exploitation par rapport à la ville : à savoir les effets positifs de la présence urbaine, l'effet de la proximité au marché, la compétition entre divers usages et enfin la rente de localisation (le retour sur investissement dans la terre et sa mise en culture). Ce dernier élément qui l'emporte sur tous les autres dans les choix de l'agriculteur dépend surtout des coûts de transport vers la ville-marché (figure n° 1) : la rente diminue à mesure que la distance s'accroît jusqu'à devenir nulle à une certaine distance de la ville, totalement absorbée par les charges de transport. Les arbitrages de l'agriculteur s'effectuent au regard des différentes rentes de localisation des cultures possibles sur son exploitation. Dans cette comparaison, sont pris en compte les quantités à transporter (soit les rendements à l'hectare), les niveaux de prix de vente et enfin les tarifs de transport qui dépendent des quantités mais aussi de la fragilité des produits : les denrées les plus lourdes et les plus fragiles ne sont rentables qu'à proximité de la ville ; les plus chères sont moins sensibles à la distance et peuvent donc s'éloigner. L'agriculteur introduit également dans son calcul ses coûts de production ou ses efforts d'intensification (engrais, labours, etc.) qui peuvent augmenter les quantités produites et modifier la rente en fonction de la distance : autrement dit un système moins intensif s'avère souvent préférable plus loin de la ville, exception faite du bois, produit pondéreux.

Ces considérations ont conduit à l'élaboration d'un modèle, dit schéma de Von Thünen (1827), où, autour d'une ville isolée, dans des conditions uniformes de

culture et avec un seul mode de transport, l'activité agricole s'ordonne selon des zones concentriques dont l'intensité décroît en fonction de l'éloignement à la ville. Le modèle original porte six anneaux emboîtés. Aux portes de la ville, voire en zone urbaine, sont cultivés les produits les plus périssables et difficiles à transporter : fruits, légumes et lait constituent une première auréole de spécialisation, la plus intensive. La seconde couronne est faite de boisements : la demande en bois est très forte au XIX^e siècle, notamment pour l'énergie et le bâtiment et il ne faut pas grever des produits essentiels et lourds par des frais de transport trop élevés. Les trois auréoles suivantes sont réservées aux cultures de céréales avec une intensité décroissante de la troisième à la cinquième : les différences tiennent à la place croissante de la jachère qui n'apparaît qu'en zones 4 et 5 ainsi que les prairies. Enfin, quand la distance annule toute rente céréalière, commence une sixième couronne consacrée exclusivement à l'élevage extensif pour la fabrication de fromages.

Figure 1 : Le modèle de Von Thünen



Source : Université Paris Ouest Nanterre.

Ce schéma paraît tout à fait opérant au XIX^e siècle, voire jusque dans le premier quart du XX^e siècle, chaque ville fonctionnant avec des ceintures maraîchères et fruitières dont les surfaces sont fonction de la ville qu'elles alimentent. Les évolutions sont liées au premier développement des banlieues qui exacerbe les concurrences, accroît encore la recherche de valeur ajoutée et confirme les types de cultures de première auréole sans réellement modifier le schéma en anneaux. Les seules modifications interviennent avec la multiplication des voies de communication qui amène une substitution des cercles concentriques de Von Thünen par des formes emboîtées plus aléatoires avec des saillants et des rentrants précisément localisées sur les axes.

Cette explicitation des rapports villes campagnes par la rente foncière illustre une relation de type centre-périphérie avec la ville et le citoyen comme éléments moteurs, la campagne et l'agriculteur en situation d'attente et de réponse jusqu'à développer de multiples processus d'adaptation intégrant la demande urbaine dans les systèmes de culture, avec l'émergence d'un espace de l'entre-deux, marqué par des logiques particulières, agricoles et urbaines à la fois. L'étalement urbain et les évolutions économiques, dont agricoles, du XX^e siècle, marquent la fin de cet équilibre entre ville et agriculture, les deux évoluant de plus en plus sur des territoires séparés.

Une agriculture de plus en plus déconnectée de la ville : le triomphe des logiques fonctionnalistes

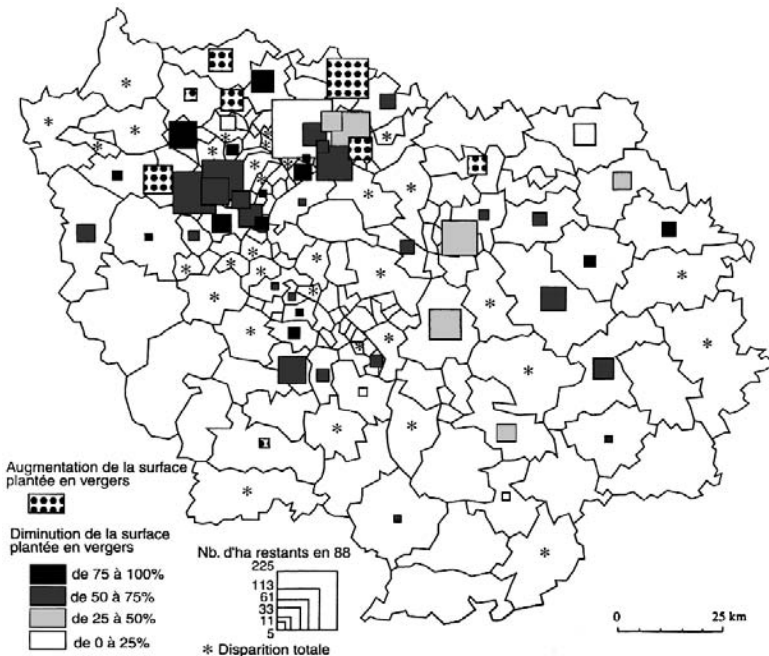
Des ceintures maraîchères en effacement devant l'agriculture de bassin de production

La thèse de Michel Philipponneau de 1956 analyse précisément cette fin d'une agriculture « fille de la ville » où la figure du « maraîcher » symbolisait un type agraire et agricole (structures foncières héritées de formes d'agriculture manuelle ; produits et façons culturelles spécifiques), un type de relations à la ville (recyclage des déchets et vente directe) mais aussi un type de structuration sociale (forte main-d'œuvre, organisation professionnelle particulière, gros villages dans les vallées). Si les statistiques officielles de 1955 relèvent encore plus de 20 000 ha de cultures légumières et 5 800 ha de vergers surtout concentrés en Seine-et-Oise (respectivement 83 % et 60 % des superficies régionales), l'agriculture, pourvoyeuse en produits alimentaires de la ville proche, y apparaît quasi obsolète sous la double évolution agricole et urbaine.

Ainsi, les Parisiens ont-ils abandonné dès la fin du XIX^e siècle leur vin médiocre – le phylloxera n'est en ce sens qu'un épiphénomène – et découvert les légumes de Provence et de Bretagne qui vont évincer les produits locaux et entraîner une

réduction des superficies cultivées. Les résistances des agriculteurs multipliant les innovations techniques, ajoutant toujours plus de valeur à leurs produits n'ont pu contenir cette concurrence : le chasselas de Thomery³ près de Fontainebleau, qui disparaît dans les années 1930, en est une bonne illustration (Trochet *et al.*, 2003). Cette agriculture liée à la ville, dans une double relation de proximité et de marché, n'a cessé de régresser durant tout le XX^e siècle, repoussée toujours plus loin pour éviter les inconvénients de voisinage, confinée sur des créneaux étroits sans garantie de pérennité : il en est ainsi de certains produits coûteux à transporter soit du fait de leur fragilité intrinsèque (certains légumes-feuilles, certains fruits et fleurs⁴), soit de leur encombrement (plantes en pot, plantes à massif, plants de pépinière). Le bilan francilien est significatif de ce déclin : de 1955 à 1988, les cultures légumières ont perdu 80 % de leurs superficies (4 000 ha en 1988 contre 11 000 en 1970) ; les vergers, surtout frappés après 1970, ne représentent plus que 1 900 ha en 1988 (4 800 ha en 1970) ; quant aux fleurs elles perdent 57 % de leurs 1 000 ha (figure n° 2)

Figure 2 : Les évolutions des superficies de vergers en Ile-de-France de 1970 à 1988



3 Cultivé à la manière de la pêche de Montreuil : en espaliers sur des murs orientés nord-sud, plâtrés pour restituer pendant la nuit la chaleur, vendu comme friandise de Noël à contre-saison.

4 La rose, un temps francilienne, est devenue provençale puis hollandaise et maintenant équatorienne.

Cette agriculture de spécialistes a souvent masqué les autres agricultures pratiquées autour des villes, tout aussi anciennes que les premières mais traditionnellement plus éloignées selon le schéma de Von Thünen, avec des relations plus distantes aux citadins puisqu'exigeant une ou des transformations (Poulot, 2010). Loin de régresser, elles sont dès les années 1980 aux portes de la ville, occupant certains espaces abandonnés par les spécialistes, rattrapées par l'étalement urbain. Ainsi, l'agriculture autour des villes ne présente plus de spécificité particulière mais devient le reflet de l'agriculture régionale : à dominante céréalière en Ile-de-France, fourragère en Bretagne ou viticole en Languedoc. Intégrée dans des bassins de production fortement spécialisés, elle reçoit ses impulsions des industries agro-alimentaires et des politiques qui encadrent l'agriculture. La seule concession à la ville est sans doute une frange indéfinie, en seconde ou début de troisième couronne périurbaine où elle affiche une grande variété : là, le céréalier y côtoie le serriste, le petit maraîcher ou l'éleveur laitier.

Dans le dernier quart du XX^e siècle, l'agriculture évolue dans une logique de séparation d'avec la ville, fonctionnant dans des bassins de production à marché national et/ou mondial. Dans cette configuration, la proximité physique avec la ville est ressentie par les exploitants comme une source de difficultés (circulation entravée des engins agricoles, insécurité, précarité foncière, vols et déprédations dans les parcelles) qui entraînent le renchérissement des coûts de production et conduisent à des stratégies d'éloignement ou de délocalisations agricoles, entérinant toujours plus la distinction entre la ville et l'agricole.

Vers de nouveaux modèles : de l'effet auréole à l'effet mosaïque

En lien avec ces évolutions, plusieurs auteurs ont tenté de reformuler le système de Von Thünen. Les différents travaux montrent qu'avec la périurbanisation en grand, « la grande propriété citadine, déjà malmenée par les héritages, a perdu de sa cohésion et de son importance » (Rey, 1986) ; surtout les environs de la ville deviennent des réserves foncières à lotir avec passage de la rente foncière agricole à la rente foncière urbaine. Dès 1967, interrogeant la théorie de Von Thünen, Robert Sinclair concluait que « le modèle est toujours applicable dans de nombreuses parties du monde [...]. Mais la situation est très différente dans les pays les plus industrialisés [...] où l'étalement urbain a pris une telle ampleur qu'il bouleverse les conditions de production agricole » (Sinclair, 1967). Le sol, régi désormais par la rente foncière urbaine, entre dans le capital d'un agent au poste « immobilisations » : certes « en termes de production économique passée, la somme cumulée des produits agricoles extraits d'un hectare de terrain a une valeur incommensurablement supérieure à la maison. (Mais) en termes de rente

foncière, le calcul est moins fonction de la valeur économique réelle du bien terrain que de sa valeur sociale à un moment donné » (Jaillet et Jalabert, 1982).

Partant de ce constat mais toujours dans une logique radioconcentrique, une nouvelle disposition des cultures peut se lire par rapport à la ville. La réflexion a été menée sur le Midwest américain, région en voie de métropolisation qui présente des systèmes céréaliers. Aux abords immédiats de la ville, en dépit d'une concurrence exacerbée avec la rente foncière urbaine, quelques agriculteurs maintiennent une activité peu consommatrice d'espace (champignonnières, jardineries...), mais rapidement la friche, en attente de vente et de changement d'usage, s'impose tant les garanties d'exploitation ne sont plus réunies. La troisième couronne, elle-même, montre de faibles investissements et des pratiques extensives, nombre de fermiers s'étant déjà repliés plus loin louant à court terme ou au coup par coup à des agriculteurs extérieurs à la recherche d'un agrandissement passager. Les comparaisons avec d'autres terrains américains ou l'Ile-de-France confirment ce schéma (Sinclair, 1967).

La remise en question des modèles concentriques s'est développée à partir des années 1980. D'une part, le polycentrisme tend à l'emporter ; surtout, il devient difficile d'établir un point de rupture entre rente foncière agricole et rente foncière urbaine⁵. Enfin, l'espace agricole périurbain se conjugue au pluriel tant les contextes urbains régionaux, voire locaux, varient mais aussi les politiques agricoles ou celles de développement local ; les différences tiennent aux structures de production (taille des exploitations, mécanisation, systèmes de cultures...) mais aussi aux facteurs individuels (stratégies de l'exploitant et de sa famille). À l'effet auréole s'est substitué/superposé un effet mosaïque lié à l'éclatement et à la variété des situations. Le gradient à la ville ne peut épuiser la réalité des agricultures périurbaines et urbaines qui évoluent par secteurs, déjà claquemurés pour certains dans la ville étalée, ouverts pour les autres vers les espaces agricoles organisés par des logiques de filières. Christopher Bryant dégage trois situations principales à partir d'observations faites en Ile-de-France et au Québec (Bryant, 1989) : les paysages agricoles en dégénérescence qui s'apparentent à des secteurs en sursis, ceux d'adaptation agricole qui tentent de profiter de la présence et de la demande de la ville et ceux en développement à l'abri pour l'essentiel des perturbations urbaines. La conclusion du numéro du Bulletin de l'Association des Géographes français de 1994 retient pour sa part quatre types : les « agricultures reliques », « les systèmes de cultures de la région voisine [...] à la solide santé économique qui entrent en contact abrupt avec l'agglomération »

⁵ Jean-Jacques Granelle évoque plus d'une trentaine de paramètres susceptibles de jouer sur la valeur des sols (1990), *Études foncières*, 22, p. 28-33.

rappellent le premier et le troisième paysage de Bryant, s'y ajoutent deux formes d'adaptation : certaines « agricultures spécialisées travaillant pour des marchés nationaux ou internationaux » et « des formes nouvelles originales » (agriculture de loisirs, fermes équestres...) en fonction de la demande urbaine⁶ (Brunet et Charvet, 1994).

En s'éloignant de la seule logique centre-périphérie, ces approches intègrent la notion de continuum entre un mode urbain d'occupation du sol et le mode d'occupation agricole : si des discontinuités continuent d'exister, des formes mixtes ou d'enchevêtrement se multiplient. Elles révèlent l'urbanisation généralisée et appellent à penser de nouveaux liens entre ville et agriculture.

L'avènement de l'agriculture urbaine et de l'agri-urbain : ruralisation de la ville et urbanisation de l'agriculture

Les évolutions récentes ont confirmé l'éclatement des situations mais aussi l'affirmation des formes d'adaptation agricole. Désormais des superficies agricoles se repèrent jusque dans le cœur des villes : les productions côtoient le bâti dense ou diffus, alimentent les marchés ou directement les citoyens à partir des jardins, concernent exploitants professionnels ou jardiniers amateurs. Cette urbanisation de l'agriculture ne ressort pas seulement de la ruralisation de la ville ou de synergies en termes de marchés, mais aussi du désir d'agriculture de la ville et de ses habitants. Elle se nourrit de la paupérisation de certaines couches sociales à la recherche d'un minimum alimentaire (Boukhaereva et Marloie, 2011) et des peurs nouvelles en termes de qualité alimentaire ; elle s'inscrit aussi dans les politiques de développement durable auxquelles émergent la quasi-totalité des villes, l'agriculture dans et pour la ville étant devenue une des entrées des référentiels pour aller vers plus de durabilité.

Une agriculture urbaine multifonctionnelle de « reliance »

L'étalement urbain a cristallisé les regards portés sur l'agriculture et l'espace agricole, amenant leur mise en discussion, et conduit à une redéfinition de l'agriculture vers une agriculture multifonctionnelle qui produit des aliments mais aussi du paysage, des biens matériels comme de l'immatériel dans le respect de l'environnement. Devenue la figure à faire advenir dans toutes les campagnes dans le cadre de la nouvelle Politique Agricole Commune (texte de 1992 et les suivants) et des nouvelles lois agricoles françaises (1999, 2005, 2012 et 2014), elle

⁶ Pierre Donadieu dans son livre, *Campagnes Urbaines*, paru en 1998, retient aussi trois types : les agricultures héritées, les rurales et les innovantes.

s'impose dans et autour des villes comme la solution de compromis entre producteurs et usagers. La multifonctionnalité, ainsi promue, s'inspire pour une bonne part de formes spontanées ou orientées d'adaptation des agricultures, apparues très tôt en Grande-Bretagne, au Canada ou aux Pays-Bas, volontiers évoquées sous les termes génériques de *part time farmers* et de *hobby farmers*. Ainsi, dans les années 1950, l'État canadien choisit avec le plan de l'urbaniste-paysager J. Greber de délimiter une ceinture verte de 20 000 hectares autour de la capitale fédérale, Ottawa : dans cette vaste zone, l'espace agricole fort de 5 000 hectares est exploité par 85 agriculteurs pratiquant grande culture ou élevage laitier, maraîchage ou aviculture, combinant vente directe et vente à l'agro-industrie, proposant des activités récréatives et pédagogiques (Pollock-Ellwand, 2001).

De même la nouvelle agriculture autour des villes est conviée à renouer avec des logiques de proximité, à mettre en œuvre des stratégies de diversification à rebours de la spécialisation extrême liée à la recherche de bas coûts de production, plus largement à concilier logiques économiques et territoriales, logiques économiques et paysagères, voire patrimoniales, logiques économiques et sociales... Les grandes tendances peuvent se décliner autour de quatre axes. Les formes les plus significatives, fortement encouragées par les politiques urbaines, sont la reconquête des marchés de la ville sous le signe du produit local ou de terroir, que ce soit à la ferme, dans les marchés forains, dans les grandes et moyennes surfaces régionales, ou par le biais d'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). La production de biens plus immatériels comme les loisirs autour des activités équestres, des différents types d'accueil, voire d'activités culturelles constitue une seconde piste. L'orientation vers une production de services peut se faire dominante depuis des services techniques destinés aux nouveaux résidents (entretien des jardins, culture à façon sur des lopins hérités pour les citoyens désireux de consommer « leurs productions ») jusqu'à de véritables services sociaux avec accueil de populations fragiles à la recherche d'une insertion (Poulot et Rouyres, 2003). Enfin, certains agriculteurs optent pour une agriculture d'environnement (classification OCDE) avec l'entretien d'espaces non constructibles (abords d'aéroports) ou destinés à protéger la ville et ses habitants (défense contre l'incendie ; terrasses, fossés ou mares pour éviter les inondations). Ces nouvelles formes qui concernent quelque 20 % des exploitations franciliennes ou 30 % des exploitations de la région urbaine grenobloise (Bertrand et Rousier, 2003) connaissent un développement rapide, investies tant par des agriculteurs professionnels que par des non professionnels.

En 1999, l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) proposait de reconnaître cette forme particulière de l'agriculture sous le terme générique « d'agriculture urbaine et périurbaine » en pointant l'existence

de « pratiques agricoles dans les villes et autour des villes utilisant des ressources également susceptibles de servir à d'autres usages pour satisfaire les besoins de la population urbaine. [...] L'alternative ouvre sur des concurrences mais aussi des complémentarités entre ces usages : entre foncier bâti et foncier agricole, entre eau destinée aux besoins des villes et eau d'irrigation, entre travail non agricole et travail agricole, entre déchets ménagers et industriels et intrants agricoles, entre coexistence en ville d'une multiplicité de savoir-faire dus à des migrations et cohabitations d'activités agricoles et urbaines génératrices d'externalités négatives (vols, nuisances) et positives (espaces verts) » : (FAO, 1999). Au regard de cette définition qui retient des critères de localisation et de fonctionnalités (fonctions marchandes et non marchandes), ce sont sans doute plus de 800 millions de personnes qui la pratiquent aujourd'hui.

L'agriculture urbaine : une composante du projet urbain

La difficulté de caractériser ces nouvelles agricultures tient à un appareillage statistique inexistant, ou peu adapté puisque fait pour mesurer l'étalement urbain. En France le zonage en aires urbaines en fournit une enveloppe grossière : la ville et ses périurbains (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) concentraient, au dernier recensement de l'agriculture de 2010, 77 % des exploitations agricoles et 75 % de la surface agricole utilisée sur 74 % du territoire français. Ainsi, dans un renversement tout à fait original, avec 378 500 exploitations agricoles, les agricultures attachées à l'espace urbain l'emportent largement sur les agricultures rurales. Cette massification de la catégorie « agricultures urbaines et périurbaines » doit avant tout se lire en termes « morphologiques » : elle illustre l'imbrication nouvelle de l'agriculture et de la ville du fait de l'étalement urbain quand les évolutions du dernier siècle avaient consacré des logiques de développement fonctionnaliste et quasi exclusif en termes spatiaux (Poulot, 2011).

Le choix de l'INSEE d'un découpage basé sur l'emploi en fonction des navettes de la population active surévalue sans doute l'ombre portée de la ville sur l'agriculture mais ces enveloppes urbaines, ainsi définies, préfigurent les territoires d'action des futures gouvernances alimentaires urbaines. En effet, dans les politiques d'aménagement qui s'élaborent désormais au niveau des aires urbaines et/ou métropolitaines⁷ – qui rassemblent pôles urbains et espace périurbain –, l'agriculture devient un élément du projet urbain. Avec la loi SRU (13 décembre 2000) qui invite à promouvoir un projet de territoire susceptible de garantir un « équilibre entre renouvellement urbain, développement urbain maîtrisé et développement

⁷ Lois de 1966, de 1999 sur la coopération intercommunale, loi de 2010 sur la Réforme des Collectivités territoriales.

de l'espace rural » ainsi qu'« une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux » (article L. 121-1), un nombre croissant d'agglomérations retiennent la pertinence de l'agriculture, en plus de son éventuel rôle économique, comme instrument, à moyen et à long terme, d'un aménagement urbain maîtrisé. Ainsi l'emploi du terme « agriculture urbaine » se généralise-t-il dans les documents de planification : ce sont les « champs urbains » à Rennes, les Programmes agri-urbains en Ile-de-France, les parcs agricoles à Lille ou Bordeaux.

L'agriculture urbaine, en tant que terme générique, devient par là même une catégorie d'analyse dans le champ de l'aménagement – en partage avec d'autres disciplines comme l'agronomie ou le paysagisme (Poulot, 2013). Après des décennies de laisser-faire en matière de consommation d'espaces, le maintien, voire le développement d'un espace agricole fait désormais consensus. Le scénario unique d'une agriculture s'intégrant totalement dans des logiques urbaines, pour constituer qui des coupures vertes, qui des zones de loisirs, qui des zones naturelles préservées, au travers de conventions liant agriculteurs et collectivités territoriales, paraît abandonné au profit de configurations multiples qui entérinent aussi la fonction de production de l'agriculture. La grande difficulté réside dans la définition d'un nouveau modèle de développement agricole susceptible d'assurer le maintien d'exploitations agricoles viables, c'est-à-dire confortées quant à leur foncier et leur fonctionnement quotidien, dans un environnement urbain, intégrant des demandes urbaines en matière d'aménités et de services, tout en évoluant vers des pratiques durables. L'architecture de ce modèle qu'on pourrait qualifier d'agri-urbain est complexe car elle appelle des formalisations inédites : imbrication dans la ville, multiprofessionalisation des agriculteurs quand la révolution silencieuse des années 1960 avait souhaité construire un métier clairement identifié.

Dans ce « pas de deux entre ville et campagne » (Monteventi *et al.*, 2008) repéré sur la longue durée, les rôles n'ont cessé d'évoluer, la ville restant toutefois motrice et donneuse d'ordres, la campagne inventant moult stratégies d'adaptation jusqu'aux formes d'agriculture urbaine en voie de généralisation. En effet, les campagnes autour des villes, nourricières (denrées et rentes) et de villégiature du XIX^e siècle, celles entrées en urbanisation et dans la mondialisation du XX^e siècle, ne se sont pas fondues sans solution de continuité dans la ville étalée, mais leur étude montre la recherche « d'une unité complexe entre deux logiques [...] complémentaires, concurrentes et antagonistes qui se nourrissent l'une de l'autre, se complètent mais aussi s'opposent et se combattent » (Morin, 2005).

Les rapports fonciers en sont une première illustration, de la ville rentière à la ville promoteur en passant par la ville source d'investissements ou de plus en

plus soucieuse aujourd'hui d'édicter des procédures de conservation d'espaces ouverts. Les pratiques de villégiature que d'aucuns considèrent même comme centrales dans la production de l'espace périurbain en portent un second témoignage. Enfin, les mues successives des agricultures périurbaines expriment tout autant la succession de configurations contingentes qu'ont connue les relations villes et agriculture. À l'évidence, ces configurations multiples participent de leur recherche d'équilibre car comme le souligne André Fleury pour l'Île-de-France, « il faut que cette activité soit bien enracinée pour avoir résisté de la sorte, alors que les conditions de son départ sont en place depuis longtemps » (Fleury, 1996). Dans cette lecture diachronique, le temps des ceintures maraîchères du XIX^e siècle, quand villes et campagnes se complétaient, figure un premier état d'équilibre. Le temps de la ville étalée pourrait en figurer un autre, celui d'une nouvelle association, la ville-campagne ou l'agri-urbain, dans le cadre d'un aménagement raisonné et durable préservant et développant différentes formes d'agricultures urbaines tout en assurant le décongestionnement des villes. C'est tout le sens de la proposition de Paula Nahmias et d'Yvon Le Caro qui font de l'agriculture urbaine « une agriculture pratiquée et vécue dans une agglomération par des agriculteurs et des habitants aux échelles de la vie quotidienne et du territoire d'application de la régulation urbaine. Dans cet espace, les agricultures – professionnelles ou non, orientées vers les circuits longs, les circuits courts ou l'autoconsommation – entretiennent des liens fonctionnels réciproques avec la ville, donnant lieu à une diversité de formes agri-urbaines observables dans les noyaux urbains, les quartiers périphériques, la frange urbaine et l'espace périurbain » (2012). ■

Bibliographie

- Ascher F. (2001). *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Bertrand N., Rousier N. (2003). « L'agriculture face au développement économique : un combat inégal ou des politiques périurbaines à construire », *Revue de Géographie Alpine*, t. 94(4), « Les agriculteurs dans la cité », p. 93-103.
- Boukharaeva L., Marloie M. (2011). « L'utilisation du sol à grande échelle par le jardinage urbain en Russie », *Économie rurale*, n° 325-326, p. 176-191.
- Brunet P., Charvet J.-P. (coord.) (1994). « Le devenir des agricultures périurbaines », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 71, n° 2, p. 117-226.
- Brunet R. (1965). *Les campagnes toulousaines*, Toulouse.

- Bryant C.R. (1989), « L'agriculture périurbaine au Canada : dégénérescence ou nouvelle dynamique », *Annales de Géographie*, n° 548, p. 403-420.
- Dugrand R. (1963). *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, Paris, PUF.
- Fleury A. (1996). « La ville et l'agriculture », *Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, vol. 82, 4, p. 27-38.
- Jaillet M.-C., Jalabert G. (1982). « Politique urbaine et logement : la production d'espace pavillonnaire », *L'Espace géographique*, n° 4, p. 293-306.
- Monteventi Weber L., Deschenaux C., Tranda-Pittion M. (dir.) (2008). *Campagne-ville : le pas de deux. Enjeux et opportunités des recompositions territoriales*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 340 p.
- Morin E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Points Essais, 146 p.
- Nahmias P., Le Caro Y. (2012). « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement urbain/Urban Environment*, n° 6, p. 1-16.
- Phlipponneau M. (1956). *La vie rurale de la banlieue parisienne, étude de géographie humaine*, Paris, Armand Colin.
- Pollock -Ellwand N. (2001). « Greber's plan and the 'Washington of the North'. Finding a Canadian capital in the face of Republican dreams », *Landscape Journal : design, planning and management of land*, vol. 20(1), p. 48-61.
- Poulot M. (coord.) (2013). « Agricultures dans la ville, agricultures pour la ville : acteurs, pratiques et enjeux », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 90, n° 3.
- Poulot M. (2011). « Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoire », *[Vertigo]. La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 11, n° 2, <http://vertigo.revues.org/11188>
- Poulot M. (2010). « L'agriculture francilienne dans la seconde moitié du XX^e siècle. Vers un post-productivisme de proximité ? » *Pour*, n° 205-206, p. 163-177.
- Poulot M., Rouyres T. (2003). « L'accueil social à la ferme : une nouvelle fonction pour les agriculteurs ? Quelques éléments de réflexion à partir d'une étude en Ile-de-France », in *Innovations in rural areas*, Comité national de Géographie-University of Worcester, Presses Universitaires Blaise Pascal Clermont-Ferrand, CERAMAC n° 22, p. 189-198.
- Quellier F. (2003). *Des fruits et des hommes : l'arboriculture fruitière en Ile-de-France (vers 1600-vers 1900)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Rey V. (1986). « La ville intervient-elle encore sur les structures foncières du monde agricole en France ? », *Les cahiers de Fontenay*, n° 41-42-43 : *Les nouveaux rapports villes/campagnes*, p. 141-149.
- Rieutort L. (2009). « Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture », *L'information géographique*, n° 73, p. 30-48.
- Rochefort M. (1960). *L'organisation urbaine de l'Alsace*, Paris, Les Belles Lettres.

Sceau R. (1995). *Lyon et ses campagnes. Héritages historiques et mutations contemporaines*, Aubenas, PUL.

Sinclair, R.J. (1967). « Von Thünen and urban sprawl », *Annals of the Association of American Geographers*, n° 55, p. 72-78.

Steel C. (2009). *Hungry City : How Food Shapes Our Lives*, Londres, Vintage/gb.

Trochet J.-R., Peru J.-J., Roy J.-M. (dir.) (2003). *Jardinages en région parisienne XVIII^e-XX^e*, Paris, Creaphis, 275 p.

Zukin S. (2009). *Naked Cities. The death and life of Authentic Urban Places*, Oxford University Press.